



BIP MOBILE

Un dispositif de la gamme
de téléassistance Bip Tranquille

Des solutions adaptées à chaque situation



Pour qui :

personnes en perte
d'autonomie à
domicile et en
extérieur

Composition :

un boîtier discret avec
bouton d'alerte et
géolocalisation

Utilisation :

en extérieur
et à domicile

Mes revenus, mon tarif

| | Revenu annuel de référence ¹ | Abonnement mensuel | Crédit d'impôt de 50% déduit ² |
|---|---|--------------------|---|
| A | de 0 à 7 500 € | 28,90 € | 14,45 € |
| B | de 7 501 à 12 000 € | 32,90 € | 16,45 € |
| C | au-dessus de 12 000 € | 35,90 € | 17,95 € |

¹ sur la base de l'avis d'imposition : revenu annuel de référence = revenu fiscal de référence/nombre de parts

Frais de mise en route : **50,00 €**

55,00€ avec coffre à clés

Services et options complémentaires

Société d'intervention³ en complément ou en cas d'absence du réseau de proches : **abonnement de 6,00 à 13,00 € par mois** selon localisation et condition d'accès au logement + intervention : **69,00 €**

³ uniquement à domicile, la société d'intervention n'est pas habilitée à intervenir sur la voie publique.



Bouton d'appel supplémentaire
3,00 €/mois



Coffre à clés
39,00 € l'unité



Bracelet détecteur de chutes brutales
6,00 €/mois

Nous contacter
03 88 37 22 35
biptranquille@abrapa.asso.fr

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

² Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'art. 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
TVA non applicable (Article 293B de code Général des Impôts).